Élections départementales Dimanche 20 juin 2021 Canton de Rochechouart



Anne Marie Almoster Rodrigues Yves Raymondaud

Madame, Monsieur,

La période que nous traversons est inédite. Il est difficile de se projeter dans l'avenir et nous n'avons peut-être pas le cœur à voter et à choisir nos représentants. Pourtant, la vie démocratique est essentielle et ne doit pas être mise entre parenthèses.

Nous nous présentons sur le canton de Rochechouart pour défendre l'intérêt de notre territoire. Celui-ci possède beaucoup d'atouts qu'il faut continuer à développer. Notre cadre de vie préservé est une force tout comme notre dynamisme économique. Nous pouvons nous appuyer aussi sur la richesse de notre patrimoine historique, culturel et humain ainsi que notre formidable nature.

Durant le mandat écoulé, des travaux importants ont été effectués au Musée et au collège de Rochechouart, rebaptisé Simone Veil. La majorité départementale à laquelle nous appartenons a également équipé notre territoire avec la fibre, qui commence à arriver chez l'habitant. Elle a aussi soutenu fortement les associations et l'agriculture à travers le développement des circuits courts et la plateforme Agrilocal87.

Nous voulons poursuivre notre engagement au service de toutes et tous, des communes et des intercommunalités, pour aller plus loin dans l'essor de notre territoire. Nous voulons agir encore davantage pour le tourisme et embellir notre cadre de vie. La revitalisation des centresbourgs et la lutte contre les passoires énergétiques sont nos objectifs prioritaires, comme le sont aussi l'accès aux soins, l'amélioration du confort de nos aînés, des personnes en situation de handicap et le maintien des services publics localement.

Agnès Varachaud et Dominique Chambon (sans étiquette politique) ont accepté de nous accompagner comme candidats remplaçants. Ils partagent avec nous la volonté et l'envie de construire un département toujours plus attractif et socialement juste.

Nous avons de la force et du cœur pour la Haute-Vienne et pour notre canton. Nous vous demandons votre confiance pour poursuivre l'action engagée.

Anne Marie Almoster Rodrigues

Yves Raymondaud















TITULAIRES

Anne Marie **Almoster Rodrigues**

Installée à Rochechouart depuis 2004 avec sa famille, elle s'est très rapidement investie dans la vie publique de la commune dont elle est devenue maire en 2020. Elue de terrain, elle aime le contact très privilégié qu'elle a avec la population. Responsable d'une entreprise de courtage dans le milieu du prêt immobilier, elle est également vice-présidente à la Communauté de communes Porte Océane du Limousin en charge de l'économie.

Yves Raymondaud

Né à Saint-Laurent-sur-Gorre, retraité de la sécurité sociale, il préside le sporting club cycliste Laurentais et s'investit dans plusieurs associations. Après avoir été conseiller municipal de Saint-Auvent et conseiller général du canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, il est élu en 2015 sur le nouveau canton de Rochechouart. Vice-président, en charge de la ruralité et du numérique, il œuvre pour le déploiement de la fibre et l'agriculture en Haute-Vienne.

REMPLACANTS

Aanès Varachaud

Maire de Saint-Mathieu depuis 2014, elle devient viceprésidente de la communauté de communes Ouest Limousin en 2020. Elle se consacre pleinement à ses deux mandats pour renforcer l'attractivité de sa commune. Proximité et écoute sont les valeurs qu'elle défend.

Dominique **Chambon**

Ancien directeur commercial d'un groupe de BTP, deux enfants, il devient maire de Cussac en 2020. Il s'emploie depuis avec son équipe à déployer son projet de développement pour la commune.

Élections départementales Dimanche 20 juin 2021

Canton de Rochechouart

NOS ENGAGEMENTS ET MESURES PRIORITAIRES

JEUNESSE

- > Bourse spécifique pour aider les jeunes à faire face au coût de leurs études (inscription, logement, livres...) et **bons alimentaires** pour les étudiants isolés en difficulté.
- > Participation à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les collégiens.

ASSOCIATIONS

- > Augmentation de la part d'emplois aidés destinés aux associations.
- > Aides accrues pour soutenir les associations les plus fragilisées par la pandémie.

AUTONOMIE ET SANTÉ

- > Lutte contre les déserts médicaux en recrutant des médecins au sein d'un centre de santé départemental.
- > Construction de nouvelles maisons de retraite à taille humaine et solutions d'hébergement intergénérationnel.

INSERTION

- > Mise en place d'une mesure « Avenir jeune 87 » pour les 18-25 ans menacés de précarité : dispositifs solidaires d'autonomisation et versement d'une allocation d'insertion.
- > Soutien aux communes volontaires pour un «territoire zéro chômeur» de longue durée en Haute-Vienne.

AGRICULTURE

- > Création d'une unité de transformation des produits locaux alimentaires.
- > Bonification de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs lorsqu'ils s'engagent dans un diagnostic carbone de leur exploitation

LOGEMENT

- > Accompagnement financier des projets d'acquisition et de rénovation des maisons de village ou de centre-bourg afin de densifier et de redvnamiser nos communes et nos campagnes.
- > Généralisation à l'ensemble du département de l'aide à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements aux besoins des personnes dépendantes, âgées ou handicapées.

MOBILITÉS

- > Création de bandes cyclables et de voies cyclables le long des routes départementales.
- > Soutien au projet d'une 2x2 voies sécurisée entre Limoges et Poitiers. parallèlement à la rénovation du réseau ferré.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Installation de 1000 « hôtels à insectes pollinisateurs » et soutien aux apiculteurs (aide financière aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques).
- > Création d'une politique de l'arbre et de la forêt en faveur d'essences adaptées au réchauffement climatique et aide à la plantation de haies.

CADRE DE VIE

- > Accroissement de l'offre touristique d'hébergement et de restauration dans les centres-bourgs.
- > Aide technique et financière pour les communes en vue d'exploiter des équipements sportifs et culturels vieillissants.

ÉGALITÉ DES CHANCES

- > Parcours laïc et citoyen (PLC) dans les collèges de la Haute-Vienne.
- > Budgets participatifs territorialisés ou thématisés, dans le domaine de la solidarité et environnemental.











